FORMASUITE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Recyclage amiante sous-section 4 (SS4)

Le 18/11/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Situer le cadre réglementaire applicable aux interventions en présence d'amiante relevant de la sous-section 4
- Identifier les risques liés à l'exposition aux fibres d'amiante et les effets sur la santé
- Repérer les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante dans les situations d'intervention courantes
- Appliquer les mesures de prévention collective et individuelle adaptées aux travaux SS4
- Mettre en œuvre les procédures de retrait, de conditionnement et d'élimination des déchets amiantés en conformité avec les exigences en vigueur

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

JOUR 1

Matin

Réglementation, risques et repérage de l'amiante

- Tour de table et recueil des expériences terrain depuis la dernière formation
- Actualisation des connaissances réglementaires applicables aux interventions SS4 : obligations de l'employeur et des opérateurs
- Rappel des effets de l'amiante sur la santé : pathologies associées, valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP)
- Identification des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante (MPCA) : liste, localisation, état de conservation
- Atelier : analyse de fiches de repérage et exercice de reconnaissance de MPCA sur supports photographiques

Après-midi

Prévention, équipements et gestion des déchets

- Mesures de prévention collective : confinement, ventilation, limitation de la zone d'intervention
- Équipements de protection individuelle (EPI) : choix, vérification, mise en place et retrait des combinaisons et appareils de protection respiratoire
- Procédures de décontamination : séquence de sortie de zone, hygiène personnelle
- Conditionnement, étiquetage et élimination des déchets amiantés : filières agréées et traçabilité documentaire

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

- Atelier : mise en situation pratique d'habillage/déshabillage EPI et simulation de procédure de décontamination
- Plan d'action individuel : chaque participant formalise les points de vigilance à renforcer dans ses interventions quotidiennes

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Avoir suivi une formation initiale amiante sous-section 4 (opérateur ou encadrant) et être en situation de recyclage périodique.

PUBLIC VISE

Opérateurs et encadrants de chantier amenés à intervenir sur des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante dans le cadre d'activités relevant de la sous-section 4, en recyclage périodique.

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h00 et de 13h00 à 17h
- Nombre de participants : Groupe de 12 personnes maximum (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

7 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.